



QUEERISER LA LANGUE, DÉNATURALISER LE GENRE

[Mona Gérardin-Laverge](#)

Association Féminin Masculin Recherches | « Cahiers du Genre »

2020/2 n° 69 | pages 31 à 58

ISSN 1298-6046

ISBN 9782343220413

DOI 10.3917/cdge.069.0031

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2020-2-page-31.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association Féminin Masculin Recherches.

© Association Féminin Masculin Recherches. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Queeriser la langue, dénaturer le genre

Mona Gérardin-Laverge

Résumé

Cet article explore la question du pouvoir politique de certaines pratiques féministes de la langue, comme le langage non sexiste et la queerisation de la langue. Après avoir présenté différentes voies ouvertes, au sein des travaux sur le genre et le langage, pour renoncer à une approche purement référentielle du langage et penser son rôle dans la construction des rapports de genre, il s'interroge sur la manière dont certaines pratiques linguistiques peuvent contribuer à naturaliser le genre. À partir de là, il interroge le pouvoir transformateur des pratiques féministes et queer de la langue en explorant leur capacité à dénaturer le genre.

PERFORMATIVITE – DENATURALISATION – GENRE –
FEMINISME – QUEERISATION

Le langage non sexiste, en contexte francophone, renvoie à une grande diversité de pratiques, qui peuvent aller de la volonté de représenter davantage ou mieux les femmes dans la langue (par exemple en utilisant le féminin des noms de métiers, comme « autrice », et en contestant la règle de grammaire selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin ») au dépassement du binarisme de genre par la queerisation de la langue (travailler la langue depuis une approche queer du genre, par exemple en utilisant des formes

exploratoires comme les pronoms « yel », « illes », « toustes », non pas pour représenter également les hommes et les femmes, mais pour contester la bicatégorisation « homme/femme », donc utiliser le marquage linguistique du genre pour subvertir l'ordre binaire de genre).

Ces diverses pratiques reposent sur l'idée que notre langue modèle nos représentations et contribue à maintenir le genre, conçu comme un rapport de domination et comme un outil de bicatégorisation et de hiérarchisation. S'il paraît évident que les mots informent nos représentations et s'il paraît trivial d'affirmer que nos catégories linguistiques jouent un rôle important dans notre perception du monde, certains débats soulevés ces dernières années par le langage non sexiste montrent qu'il n'existe, en fait, pas de consensus sur le rôle joué par le langage dans la construction des rapports de genre. Abstraction faite des oppositions fondées sur un antiféminisme de principe ou sur une vision essentialiste et naturalisante du genre, l'un des principaux reproches adressés au langage non sexiste tient à son caractère prétendument secondaire ou symbolique : en le défendant, les féministes perdraient de vue les vrais combats pour l'égalité homme/femme – économiques et matériels. S'il est certain qu'une lutte sur la langue ne suffit pas, notamment lorsque le langage non sexiste est utilisé comme stratégie de communication peu coûteuse par les institutions, les grandes entreprises ou les publicitaires, il reste que ce type de critique repose sur une vision contestable de la langue comme expression ou miroir des rapports sociaux, qui se contenterait de refléter des inégalités qui lui préexistent. Au contraire, les diverses initiatives féministes et queer citées plus haut considèrent la langue comme un levier du changement social. Dans quelle mesure la langue peut-elle jouer ce rôle ? Quel est le pouvoir transformateur des pratiques féministes et queer de la langue ?

Après avoir exposé pourquoi il nous paraît nécessaire de renoncer à une vision de la langue comme simple reflet des rapports sociaux, nous rappellerons les différentes voies qui ont été ouvertes, au sein des travaux sur le genre et le langage, pour penser le pouvoir structurant du langage et son rôle dans la construction des rapports de genre. À partir de là, nous

interrogerons le pouvoir transformateur des pratiques féministes et queer de la langue en explorant leur capacité à dénaturiser le genre.

Performativité du langage et performativité du genre

Rôle du langage dans la performativité du genre

La conception du langage comme simple reflet du réel, qui se contenterait de le « dire », de le mettre en mots, est battue en brèche par différentes perspectives : déjà, comme l'ont mis en évidence de nombreux·ses linguistes, anthropologues et philosophes, les catégories de notre langue jouent un rôle dans la formation de notre pensée et de notre perception du réel : les noms de couleur, par exemple, découpent des nuances dans un spectre lumineux continu et informent notre perception des couleurs en nous faisant voir une différence ou une similitude entre des nuances proches. Dans un autre ordre d'idée, la rhétorique, comme art de mettre en forme un discours de telle sorte qu'il produise tel ou tel effet recherché sur son auditoire, repose sur le fait que le langage ne se contente pas de dire le monde, mais qu'il y agit en produisant des effets sur les autres. La pragmatique, qui explore le pouvoir agissant du langage, montre que celui-ci n'agit pas seulement en ayant des effets, notamment psychologiques, sur autrui, mais aussi parce que certains énoncés constituent, en eux-mêmes, des actes. Comme le souligne John L. Austin, des énoncés apparemment descriptifs, comme « Je lègue cette montre à mon frère » dans un testament ou « Je baptise ce bateau le "Queen Elizabeth" », prononcé dans une cérémonie en lançant une bouteille de champagne contre la coque d'un navire, ne constituent pas des descriptions d'action, mais sont eux-mêmes les actes de léguer une montre, de baptiser un bateau. Ces énoncés font ce qu'ils disent, si certaines conditions sont réunies, et notamment si le/la locuteurice a le statut qui lui permet de réaliser cet acte : Austin (1991 [1962]) les appelle des « performatifs », par opposition aux énoncés purement « constatifs ».

Cette dernière perspective a été mobilisée, au sein des études de genre, pour explorer le rôle des discours dans la production

du genre, et la construction du genre lui-même. Judith Butler a ainsi utilisé ce concept d'énoncé « performatif » austinien, par le prisme de la lecture qu'en a proposée Jacques Derrida, pour analyser ce qu'elle a appelé la « performativité du genre » : le genre n'est pas une essence qui se révélerait dans nos actes, mais la mise en actes elle-même. On « fait » son genre plus qu'on « est » son genre. Si le genre apparaît comme une essence plutôt que comme une activité, c'est à la fois parce qu'il est mis en acte de façon régulière dans nos discours, nos comportements, nos manières de nous adresser aux autres (nous répétons quotidiennement des comportements conformes aux normes de genre et les comportements non conformes peuvent être invisibilisés ou violemment sanctionnés), et parce qu'il est pris dans un processus d'attente confirmée (comme on suppose que le genre est une identité qui préexiste à sa mise en acte, on s'attend à ce qu'il se manifeste dans nos comportements, qui semblent ainsi le confirmer comme une identité sous-jacente, alors que ce sont en réalité ces comportements qui font exister le genre).

Quand elle définit ainsi la « performativité du genre », Butler mobilise le concept d'Austin en dehors de la sphère purement linguistique. Cependant, le rôle du langage dans la production du genre reste essentiel à la conception butlerienne de la performativité du genre. Ainsi, son exemple paradigmatique de la production performative du genre est un acte discursif : l'assignation de sexe à la naissance par un·e médecin qui, en déclarant « c'est un garçon » ou « c'est une fille », prétend constater un fait biologique qu'elle se contenterait de décrire, alors qu'elle est en réalité en train d'assigner à l'enfant une identité sociale genrée qui sera déterminante pour le reste de son existence. À la question « Comment une théorie de la performativité du langage peut-elle devenir une théorie de la performativité du genre ? », Butler répond :

Ma thèse – qui est aussi un pari – est que notre genre a été établi, pour la plupart d'entre nous, par une personne qui a coché une case sur un document officiel [...]. [P]our la majorité d'entre nous, notre genre a été inauguré par un événement graphique. Ou peut-être quelqu'un s'est-il juste exclamé "c'est

un garçon !” ou “c’est une fille !” [...] Ainsi, le commencement de notre vie genrée reste un événement discursif. (Butler 2016 [2015], p. 40-41)

Dans *Rassemblement*, elle se demande : « Pourquoi faudrait-il s’intéresser à cette théorie relativement obscure des actes de langage ? », et répond en plusieurs temps. Elle commence par insister sur la dimension linguistique de la performativité, pour expliquer que la théorie austinienne lui a permis de penser « la capacité du langage à faire naître une situation nouvelle ou déclencher un certain nombre d’effets », donc que le langage agit, et « agit puissamment » (*ibid.*, p. 40). Plus loin, elle affirme que la notion de « performativité » lui a surtout servi à penser le genre comme « un certain type de mise en acte » et de reproduction, par le corps, de normes obligatoires, qui « exigent qu’on devienne un genre bien défini » (*ibid.*, p. 42-44). Dans *Ces corps qui comptent*, elle a ainsi exploré l’interaction des discours, des normes et des corps dans la performativité du genre, pour répondre aux critiques adressées à *Trouble dans le genre* selon lesquelles, elle aurait négligé le corps dans sa matérialité et développé une conception volontariste du genre.

Par conséquent, s’il importe de souligner le décrochage opéré par Butler vis-à-vis d’une conception uniquement linguistique de la performativité, le rôle des discours reste important pour penser la performativité du genre. L’idée n’est pas de réduire le réel à une production discursive, comme si les discours constituaient le monde de l’extérieur, mais de considérer que ces derniers agissent dans le monde dans la mesure où ils en font pleinement partie. Leur rôle dans la production du genre a été étudié par de nombreux travaux linguistiques sur le genre qui, s’inscrivant dans ce qui a pu être qualifié de « tournant performatif » inspiré d’Austin et de Butler (Eckert et McConnell-Ginet 2013, p. 4), ont repensé ensemble le genre et le langage.

Différents paradigmes d’analyse des rapports entre genre et langage

Analyser la production performative du genre dans nos pratiques discursives implique de ne pas se limiter aux

exemples les plus évidents (comme l'assignation de sexe à la naissance par un·e médecin) qui pourraient laisser croire que cette production est un événement ponctuel et non une production répétée. Ainsi, on peut étudier les différents modes d'existence du genre dans la langue (phonologie, morphologie, grammaire, lexique, syntaxe) pour mettre en évidence l'omniprésence du genre dans notre pratique linguistique courante. Comme le soulignent Penelope Eckert et Sally McConnell-Ginet, il est difficile de parler sans utiliser et véhiculer la bicatégorisation de genre (*ibid.*, p. 202). Mais, comme le montrent les exemples qu'elles mobilisent, ce sont moins les éléments de la langue en eux-mêmes qui font exister le genre que les usages qu'on en fait en contexte. Il paraît donc nécessaire de ne pas s'en tenir à l'analyse du genre dans la langue indépendamment des usages, des discours et des interactions réels.

Dans cette perspective, Eckert et McConnell-Ginet ont mis en évidence le rôle structurant du genre pour les interactions verbales et les dynamiques conversationnelles. Si le genre est un élément structurant des interactions, il est aussi élaboré en interaction : dans son contenu général (quel sens on donne aux normes de genre) et comme identité de genre des participant·e·s à l'interaction. Cette affirmation ouvre différentes perspectives de recherche : on peut étudier comment le genre des personnes informe une interaction – par exemple le déroulé des conversations, les interruptions, les stratégies de discours respectives des femmes et des hommes, les marques de politesse, les formes d'adresse, l'usage de modalisateurs, etc. Dans tous les cas, l'analyse porte sur la manière dont le genre se manifeste dans l'interaction. Ou bien on peut chercher à comprendre comment le genre (comme contenu et comme identité que l'on s'attribue et que l'on attribue aux autres) est construit dans les interactions. Cette seconde perspective ne suppose pas le genre comme identité des participant·e·s qui se manifesterait dans l'interaction, mais elle cherche plutôt à voir comment les discours font exister le genre. Cette perspective, explicitement inspirée de Butler, a l'intérêt de ne pas faire du genre l'identité substantielle d'un sujet qui se manifesterait dans

son discours, et de ne pas donner un contenu figé au genre, pour analyser au contraire sa construction et son contenu en contexte.

Pour différencier les deux perspectives, on peut prendre l'exemple suivant : Eckert et McConnell-Ginet notent que les parents utilisent davantage de diminutifs, de mots d'état (« *sad* », « *happy* ») pour s'adresser aux filles, et davantage de prohibitifs directs ou emphatiques pour les garçons (« *No! no! no!* »; « *Don't do that* ») (*ibid.*, p. 9). On peut analyser ce phénomène de plusieurs façons : ou bien on suppose que les enfants « sont » des filles et des garçons, pour voir comment on s'adresse différemment aux unes et aux autres parce qu'elles sont ce qu'elles sont (on dénoncera alors l'inégalité de traitement des unes et des autres). Ou bien on analyse comment le genre des enfants est construit parce qu'il est supposé, donc comment il se réalise performativement dans les interactions (on s'adresse à moi comme à une petite fille, j'apprends à réagir en fonction, mes réactions semblent confirmer l'identité qu'on m'a attribuée, qui passe alors pour la cause de mes comportements).

Ces différentes perspectives correspondent à différents paradigmes d'analyse du genre dans le langage. Comme le rappellent Alexandre Duchêne et Claudine Moïse (2011, p. 10), cette question a d'abord été abordée en France, dans les années 1970, par des travaux sur le sexisme de la langue et des études variationnistes qui analysaient les différentes manières de parler des hommes et des femmes. Notamment par des travaux sur les langues minoritaires et régionales explorant le rôle des hommes et des femmes dans le maintien et la transmission de ces langues au sein de la famille, selon lesquels le parler des femmes se caractériserait par davantage d'insécurité linguistique et d'effort pour maîtriser la langue dominante. Pour Duchêne et Moïse, ces travaux définissent les parlers féminins « à l'aune des parlers masculins » en partant de l'hypothèse d'une « différenciation des sexes a priori hiérarchisée » (*ibid.*, p. 12).

C'est aussi dans une perspective variationniste, mais cette fois féministe, que naissent les études genre et langage dans l'espace anglophone, avec la publication de l'article de Robin

Lakoff (1973) sur le langage des femmes, forgé par le patriarcat et la domination masculine. Luca Greco (2014, p. 16), dans le panorama qu'il dresse des études linguistiques sur le genre, affirme que la perspective de Lakoff correspond au premier des trois paradigmes autour desquels se sont structurées ces études : le « paradigme de la domination ». Ce paradigme part du principe qu'il existe une domination des hommes sur les femmes, qui se reflète dans le langage que parlent les femmes et avec lequel on parle d'elles. Dans cette perspective, les rapports sociaux sont premiers sur la langue, qui se contente globalement de les refléter (même si elle peut, dans un second temps, contribuer à les renforcer). Pour Greco, ce paradigme pose plusieurs problèmes : il a une vision uniquement référentielle des rapports entre le langage et le monde, et une conception trop essentialiste du genre, considéré comme un donné qui se manifesterait de manière univoque dans les manières de parler¹ (*ibid.*, p. 17).

Parallèlement, un « paradigme de la différence » a été développé par des linguistes parti·e·s de l'idée que les filles et les garçons ont des styles interactionnels et des ressources linguistiques différents parce qu'elles ont été socialisé·e·s différemment. Deborah Tannen, principale représentante de ce courant, en conclut à un « éternel malentendu » entre les hommes et les femmes. Cette perspective a été critiquée dans la mesure où elle uniformise et réifie les catégories, repose sur des stéréotypes non questionnés, et développe une conception essentialiste et binaire du genre (*ibid.*, p. 20). Pour Duchêne et Moïse (2011, p. 13), les travaux qui se situent dans cette perspective se fondent sur des présupposés stéréotypés (par exemple la politesse ou le bavardage chez les femmes) ayant des conséquences sur la scientificité et la pertinence des résultats obtenus : parce qu'ils présupposent ce qu'ils cherchent à démontrer (la différence entre le parler des hommes et des femmes, par exemple), ils le retrouvent automatiquement et sans perspective critique dans leurs résultats. Comme le résume

¹ D'après Greco, ce paradigme de la domination a évolué selon trois « vagues », dont la dernière adopte un point de vue critique sur l'essentialisme de Lakoff.

bien Lorenza Mondada, ces analyses présupposent la pertinence des catégories d'homme et de femme au lieu de chercher à la vérifier (*ibid.*, p. 120).

Un troisième « paradigme de la performance », conteste ces présupposés pour chercher non pas comment des identités de genre préexistantes se manifestent dans les manières de parler, mais comment elles s'élaborent et se construisent de façon dynamique et non uniforme dans les discours et les interactions. Les identités des participant·e·s sont pensées comme « le résultat de pratiques langagières polyphoniques » et l'accent est mis sur l'hétérogénéité du genre, notamment en fonction de l'âge, de la race, de la classe, etc. Le discours n'est pas considéré comme un simple reflet du réel : le réel a une « dimension irréductiblement discursive » et le langage est une activité performative au cours de laquelle les catégories et les identités de genre sont produites, imposées, négociées et interactivement élaborées (Greco 2014, p. 21).

Nous partons de l'idée que le genre et l'identité sexuelle n'existent pas en tant que tels, qu'il s'agit avant tout de constructions sociales et idéologiques qui trouvent une forme de matérialité, entre autres, dans les discours et les pratiques langagières. Nous croyons que ces processus langagiers participent à la construction des différences et des inégalités — sans toutefois en être l'unique cause —, qu'ils contribuent à la réification des catégories et à leur négociation au même titre qu'ils permettent la création de nouvelles catégories. Par ailleurs, nous cherchons à poser que les luttes discursives autour des liens entre genre, sexualité et langage ne sont pas à proprement parler des débats sur la langue mais bien des débats de société qui trouvent une certaine matérialisation sur le terrain de la langue. (Duchêne et Moïse 2011, p. 18)

Cette perspective permet d'analyser la construction performative du genre dans les pratiques discursives. Soulignant l'interaction des discours et de l'ordre social, elle ouvre la possibilité de déstabiliser l'ordre du genre par des pratiques discursives et permet donc de penser le rôle des pratiques féministes et queer que nous avons citées en introduction. Pour avancer dans l'exploration de leur pouvoir transformateur, et ce cadre d'analyse des rapports entre genre et langage étant posé,

nous allons maintenant interroger leur capacité à dénaturiser le genre.

Naturalisation du genre dans la langue

Qu'est-ce que la naturalisation du genre ?

La nature est régulièrement mobilisée comme argument pour justifier l'oppression patriarcale, le binarisme de genre et l'hétéronormativité. Dire qu'un phénomène est « naturel » permet de considérer qu'il est antérieur à, et indépendant de, notre organisation sociale et politique : il en constitue la base ou le fondement, mais on ne peut pas le transformer. Dans bien des cas, ce geste d'assimilation à la nature de certains phénomènes ou de certains groupes sociaux est une opération de « naturalisation » du social, qui consiste à présenter comme naturels certains faits sociaux pour les faire passer pour des faits éternels et nécessaires. Par exemple, Julien-Joseph Virey, l'un des auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales* écrit en 1802 :

si la femme est faible par sa constitution même, la Nature a donc voulu la rendre soumise et dépendante dans l'union sexuelle ; elle est donc née pour la douceur, la tendresse, et même pour la patience, la docilité ; elle doit donc supporter sans murmure le joug de la contrainte, pour maintenir la concorde dans la famille par sa soumission et par son exemple (Virey 1802).

Dans ce passage, la nature supposée de la femme (son essence) détermine son rôle social et les relations qu'elle doit entretenir au reste de la société. La description de ce fait « naturel » est en réalité une prescription : la « Nature » est considérée comme un principe fondateur de l'ordre social, auquel il ne peut ni ne doit déroger.

Le caractère idéologique et scientifiquement erroné de ce type de discours a été largement démontré par de nombreuses théoriciennes féministes, comme Colette Guillaumin (1992), qui a analysé le recours à la nature dans des discours plus contemporains. Ces discours s'illustrent bien souvent par leur incohérence : par exemple, les femmes sont censées être plus « naturelles » que les hommes (réduites à leur fonction procréative, leur exclusion hors du politique a longtemps été

justifiée par le fait qu'elles seraient irrationnelles, car plus soumises à leur corps, leurs pulsions et leurs instincts [Dorlin 2009 ; Gardey et Löwy 2000]). Pourtant, lorsqu'il s'agit d'expliquer les agressions sexuelles, on considère volontiers que ce sont les hommes qui ont plus de « besoins sexuels » que les femmes et qu'ils ont des « pulsions incontrôlables » qui peuvent les conduire à violer une femme. Cette incohérence peut être exploitée pour montrer que le recours à la nature est un argument destiné à légitimer les violences et l'ordre social inégalitaire.

Nous avons pu montrer ailleurs (Gérardin-Laverge 2018) qu'il était important de critiquer à la fois le recours à la nature comme argument politique et la notion de nature construite par ces discours (comme ordre éternel et nécessaire radicalement séparé du social, mais qui pourtant doit le fonder), pour tenir ensemble deux propositions :

(1) Des phénomènes comme l'oppression patriarcale et le binarisme de genre ne sont pas naturels (au sens où ils seraient anhistoriques et éternels) mais socialement construits, ils sont le fruit de choix politiques et d'une organisation sociale, ils sont donc historiques et contingents et l'on peut agir dessus pour les transformer.

(2) La nature elle-même doit être repensée dans son historicité et ses interactions avec le monde social : contre un dualisme strict de la nature et de la culture, on peut défendre l'idée qu'il existe des « naturecultures » pour souligner les relations constitutives des êtres humain·e·s à leur milieu de vie, à d'autres êtres vivants, aux cultures et aux histoires animales (Haraway 2010 [2003]).

Nous avons souligné l'indissociabilité de ces deux propositions et l'intérêt pour le féminisme constructiviste de ne pas simplement affirmer que certains phénomènes ne sont pas naturels, mais de dénaturaliser la notion de « nature » elle-même en en développant une conception alternative.

Langage et constructivisme

Pour s'opposer à la justification de l'ordre social par la nature considéré comme un ordre nécessaire et éternel, de nombreuses

féministes ont développé une position « constructiviste » consistant à montrer que l'identité et les rapports de genre sont socialement construits. C'est le sens du fameux « On ne naît pas femme, on le devient » de Simone de Beauvoir (2007 [1949], p. 13). Cela ne signifie pas que le corps ou la biologie n'existent pas, mais qu'ils ne sont pas des données naturels qui préexisteraient à la société et n'auraient aucun rapport, aucun lien avec elle, bien au contraire : les normes sociales travaillent nos corps de l'intérieur (nous les incorpérons jusque dans notre démarche et dans nos gestes) et de l'extérieur (lors des opérations de réassignation de sexe à la naissance, par exemple, les médecins transforment des sexes pour les rendre conformes aux normes de genre). Les « hommes » et les « femmes », le binarisme sexuel lui-même, sont des constructions sociales.

Historiquement, il est intéressant de souligner que le constructivisme social s'est inscrit dans la tradition de la « critique sociale », tout en mettant l'accent sur des phénomènes marginalisés par la théorie marxiste : les oppressions de genre et de race, d'une part ; le rôle du langage, d'autre part. Razmig Keucheyan, qui propose une intéressante présentation du paradigme constructiviste (sa généalogie, ses différentes formes et ses difficultés), affirme que « [l]a question raciale est, avec celle du genre, l'un des domaines qui ont propulsé le constructivisme sur le devant de la scène au cours du demi-siècle passé, contribuant à faire de lui l'un des principaux paradigmes sociologiques » (Keucheyan 2007, p. 68). Il rappelle également l'importance que le constructivisme accorde au pouvoir structurant de nos mots, de nos concepts et de nos catégories sociales et juridiques : selon lui, le premier ouvrage « constructiviste » au sens strict du terme (Berger et Luckmann 2012 [1966]) s'appuie sur une analyse de la façon dont le langage « réalise un monde, au double sens de son appréhension et de sa production » (Keucheyan 2007, p. 112). Mais quel est l'intérêt de montrer le pouvoir de nos catégories linguistiques pour défendre le caractère construit du genre ? En quoi ces catégories viendraient-elles « naturaliser » le social ? N'est-il pas évident que ces catégories sont des constructions, puisqu'elles varient selon les langues et les « visions du monde » que portent ces dernières ?

Pour répondre à cette question, nous montrerons d'abord que la naturalisation peut passer par une certaine représentation de la langue comme simple outil de description du réel. Puis nous insisterons sur l'importance d'analyser les pratiques discursives elles-mêmes dans leur hétérogénéité, pour observer comment différents processus de naturalisation peuvent être à l'œuvre dans nos discours.

Représentation de la langue

Émile Benveniste considère que « [p]our le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il est cette réalité » (Benveniste 1996, p. 52). Cette description rend compte de notre intimité à notre langue, qui explique notre surprise lorsque nous apprenons que d'autres langues n'opèrent pas les mêmes découpages que la nôtre. Cependant, elle doit être complexifiée : si nous parlons en supposant qu'il y a une certaine adéquation entre signe et réalité, nous pouvons avoir conscience du fait que nos catégories sont propres à notre langue, tout en pensant quand même qu'elles ont une certaine pertinence, qu'elles lui correspondent d'une certaine manière : nos catégories et nos mots ont du sens parce qu'ils disent le monde, considéré comme un ensemble de phénomènes extérieurs et préexistants au langage. Le langage influence nos représentations, mais il reste un reflet, plus ou moins fidèle, du monde extra-linguistique.

Pour illustrer cette représentation de la langue, on peut prendre l'exemple du travail réalisé par Luca Greco (2011) à l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens sur les pratiques de nomination parentale dans un groupe de parole. Les participant·e·s au groupe échangent sur la manière dont leurs enfants peuvent ou pourront se référer à leurs parents, sur les difficultés qu'elles risquent d'avoir à parler de leurs deux « papas » ou « mamans ». Ces termes sont censés non seulement indiquer le rapport de filiation, mais aussi individualiser le père et la mère de l'enfant dans le schéma familial hétérosexuel dominant. Comment l'enfant pourra-t-ille nommer et distinguer ses deux pères ou ses deux mères ?

Greco analyse les propositions faites par certain·e·s membres du groupe (resignifier des termes comme « marraine », « parrain », « beau-père », par exemple). Il constate que les difficultés sont toujours envisagées par rapport à un auditoire imaginé auquel l'enfant devra s'adapter pour être compris·e et accepté·e. Il observe que « l'impossibilité ontologique d'avoir deux pères est vécue comme une impossibilité linguistique » et que les locuteur·ices ont « une image de la langue comme devant “mapper” le monde et les liens sociaux » (*ibid.*, p. 157), comme si la langue était une carte représentant le monde, dont l'objectif serait de refléter fidèlement des découpages préexistants.

Cette analyse montre que la pratique dominante de la langue contribue à naturaliser la norme hétérosexuelle en enfermant les structures familiales qui y dérogent dans l'inexprimable et dans l'impossible, ce qui se manifeste dans des interactions réelles avec le reste de la communauté linguistique. Cette naturalisation est renforcée par une représentation du langage communément partagée, qui le considère comme un outil référentiel venant cartographier des réalités extra-linguistiques.

Processus de naturalisation à l'œuvre dans les discours

La naturalisation du genre ne repose pas seulement sur une représentation du langage comme outil purement descriptif : elle est à l'œuvre dans nos pratiques discursives elles-mêmes, dans certains usages que nous faisons du langage.

La naturalisation peut prendre différentes formes (assimiler à la nature ou expliquer par la nature) et porter sur différents phénomènes (les groupes sociaux, les rapports sociaux, les pratiques sociales). Concernant les groupes sociaux (1), la naturalisation peut consister à considérer qu'ils sont trouvés tels quels dans la nature (a) ou que certains groupes sociaux sont plus proches de la nature que d'autres, qui seraient plus proches de la culture (b). Concernant les rapports sociaux (2), on peut considérer qu'ils sont naturels au sens où ils existent tels quels dans la nature (a) ou bien qu'ils sont la traduction sociale de rapports naturels (b). Concernant les pratiques sociales (3), on

peut les considérer comme existant dans la nature (a) ou comme la traduction sociale de pratiques naturelles (b)².

On peut voir ces diverses opérations de naturalisation à l'œuvre dans des pratiques discursives très diverses. Par exemple, la naturalisation (1a), selon laquelle les groupes sociaux existent naturellement, correspond au fonctionnement, dans certains contextes, de substantifs renvoyant à des catégories sociales que l'on suppose naturelles. Lorsqu'un dictionnaire définit une « femme » comme un « individu de sexe féminin »³, à moins que le dictionnaire n'ait un positionnement constructiviste sur le sexe lui-même, il présente ici le substantif « femme » comme un mot désignant un être qui existe par nature. Cette forme de naturalisation est soutenue par la manière dont on apprend à utiliser les pronoms genrés dans les langues qui en possèdent. En langue française, parler d'une personne implique de lui attribuer un genre en la désignant par « il » ou « elle », dans la majeure partie des cas sans lui demander préalablement si elle se reconnaît dans l'un des deux genres, et si oui dans lequel. Le genre est naturalisé par la difficulté de se référer à une personne autrement, et par la prétendue évidence du genre qu'il convient d'attribuer à une personne (le genre découlerait du sexe, qui se manifesterait par des traits spécifiques et identifiables chez les personnes, le travail de catégorisation des locuteurices serait donc une opération évidente, simple et commandée par la nature).

La naturalisation peut aussi consister à assimiler certains groupes à la nature (1b). Pour la philosophe écoféministe Val

² Pour une présentation plus détaillée et illustrée de cette typologie, voir notre article « Dénaturiser ne suffit pas : critique de la "nature" et perspectives de lutte » in « Retour vers la nature ? » *Questions féministes*, dirigé par Katia Genel, Jean-Baptiste Vuillerod et Lucie Wezel, 2020, Lormont, Le Bord de l'eau, p. 41-58.

³ Pour illustrer cela, on peut prendre l'exemple de la première entrée du mot « Femme » dans quelques dictionnaires : « Être humain défini par ses caractères sexuels, qui lui permettent de concevoir et de mettre au monde des enfants » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, <https://academie.atilf.fr/consulter/femme?page=1>) ; « Femme, nom féminin. Être humain du sexe féminin. » (*Larousse*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/femme/33217?q=femme#33141>)

Plumwood (1993, p. 48), cela passe par la négation de leur agentivité, de leur puissance d'agir et de leur rôle culturel et historique. D'un point de vue linguistique, la manière d'exprimer l'agentivité des individus peut contribuer à cette forme de naturalisation. C'est ce qu'ont montré, par exemple, les linguistes féministes Claire Michard et Claudine Ribéry (1982) : elles ont analysé en détails les articles d'anthropologues et de sociologues (Pierre Clastres, Maurice Godelier et Pierre Bourdieu), et ont mis en évidence une asymétrie importante dans leur manière de se référer aux femmes et aux hommes des sociétés étudiées. Par exemple, elles comparent les deux passages suivants d'un article de Clastres intitulé « L'Arc et le Panier » :

Outre que leur revient la fonction, décisive pour des nomades, du transport des biens familiaux, les épouses des chasseurs fabriquent la vannerie, la poterie, les cordes des arcs, elles font la cuisine, s'occupent des enfants.

[E]n raison du type d'économie à quoi est suspendue l'existence de la tribu, les vrais maîtres de la forêt sont les chasseurs : ils l'investissent effectivement, obligés qu'ils sont de l'explorer avec minutie pour en exploiter systématiquement toutes les ressources. (Clastres 1966, p. 15)

Clastres désigne les femmes relativement aux hommes (« les épouses des chasseurs ») et présente leurs activités sous la forme de substantifs, alors qu'il décrit les activités des hommes avec des verbes d'action renforcés par des adverbes mélioratifs. Ces procédés linguistiques atténuent l'agentivité des femmes et accentuent celle des hommes. De plus, les femmes sont exclues des termes génériques désignant le groupe humain étudié. Clastres écrit par exemple : « Il faut en effet souligner que, *pour les Indiens*, l'obligation de donner le gibier n'est nullement vécue comme telle, tandis que celle de partager l'épouse est éprouvée comme aliénation » (*ibid.*, p. 26). Les « Indiens », terme supposément générique censé désigner l'ensemble des membres de la société étudiée, ne désigne en fait que les hommes. Pour Michard et Ribéry, ces procédés discursifs font des femmes des « humains problématiques » et atténuent, voire annulent, leur agentivité. Ils réservent aux hommes le privilège de représenter pleinement l'humanité dans son agentivité par

rapport à la nature. La notion d'homme est « pleinement déterminée en tant qu'humain » alors que la notion de femme est placée « du côté de l'animalité et des objets inanimés » (Michard 2000, p. 138). Ce type de discours naturalise un groupe social au sens (1b) : il assimile les femmes à la nature.

Certaines pratiques discursives peuvent contribuer à la naturalisation non plus des groupes sociaux, mais des rapports sociaux eux-mêmes. Comme le montrent les travaux d'Éliane Viennot sur l'histoire de la langue française, l'accord au masculin pluriel et le masculin générique ont été défendus parce que la langue devait suivre (2a) ou traduire (2b) l'inégalité naturelle entre les hommes et les femmes.

Viennot (2017, p. 24) a montré que la « Querelle des Femmes », essentiellement politique jusqu'à la fin du XVI^e siècle, prend une dimension linguistique à partir du XVII^e : il s'agit alors de délégitimer le pouvoir politique et le rôle intellectuel et social des femmes en masculinisant la langue. Jusque-là, si les choix linguistiques peuvent indiquer des positionnements idéologiques⁴, ce phénomène n'est pas théorisé comme tel et la langue est conçue comme un « véhicule », elle ne fait pas encore l'objet d'interventions délibérées. Le féminin des noms de métiers, titres et fonctions nobles n'est pas attaqué et l'on parle encore de : « autrice », « possesseuse », « apprentisse », « doyenne », « emperière », « financière », « officière », « mareschale », « prevoste », « clergesse », « avocate », « dompteresse », « inventrice », « procuratrice », « poétesse », « philosopheuse ». Il n'y a pas de règle unique concernant les accords, et c'est l'accord de proximité qui est le plus fréquent (« le Soleil et la Lune sont belles ») (*ibid.*, p. 15-51).

Ces habitudes ne sont remises en question qu'au début du XVII^e siècle, où commence à s'opérer une véritable masculinisation de la langue motivée par des arguments sociaux et politiques. D'après Viennot, c'est d'abord la présence de femmes au pouvoir qui dérange les hommes des classes dominantes, et notamment la classe des « clercs », apparue avec

⁴ Comme l'indique Viennot, la classe des « clercs », souvent très misogyne, « pratique volontiers une langue masculiniste », allant jusqu'à utiliser le pronom masculin pluriel « ils » pour parler des femmes.

l'université et qui monopolise rapidement les fonctions politiques et administratives en France. La « Querelle des Femmes » s'étend alors de la politique au savoir et à la langue.

C'est d'abord sur le terrain des fonctions prestigieuses que la langue est attaquée : il faut exclure les femmes du pouvoir et de la culture en supprimant la possibilité de parler des fonctions valorisées au féminin. Si certaines formes féminines persistent, les ouvrages se multiplient qui visent leur suppression et de nombreuses formes féminines disparaissent rapidement. Les termes qui font le plus débat, et les arguments alors employés pour supprimer le substantif féminin, sont révélateurs de la dimension politique du programme de masculinisation de la langue : « autrice » en est l'un des exemples les plus frappants, considéré comme un « barbarisme » parce qu'il n'est ni normal ni naturel qu'une femme écrive : il y a un « ordre » qui préside aux goûts et aux activités des femmes, qui définit naturellement leur place, et à cet ordre naturel correspond un ordre linguistique (*ibid.*, p. 57).

L'entreprise de masculinisation de la langue est en grande partie victorieuse, à tel point que l'argument de la langue peut être retourné dès le XIX^e siècle : pour Sylvain Maréchal (2007 [1801], p. 98), dans son *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, « pas plus que la langue française, la raison ne veut qu'une femme soit *auteur*. Ce titre, sous toutes ses acceptions, est le propre de l'homme seul ». La langue est présentée comme le reflet figé de l'ordre naturel des choses, son histoire est invisibilisée, et elle vient alors jouer comme argument du caractère extraordinaire et contre-nature de femmes occupant des postes de pouvoir et des fonctions prestigieuses : s'il était dans l'ordre de la nature que les femmes écrivent, il y aurait un mot pour cela.

La question des accords révèle que cet ordre prétendument naturel n'est pas égalitaire mais hiérarchique : c'est parce que le masculin est « plus noble » que l'accord de proximité est remplacé par l'accord au masculin pluriel (Viennot 2017, p. 77).

Les tenants d'une masculinisation de la langue française utilisent donc la langue comme un outil politique, mais en

défendant l'idée qu'elle doit refléter fidèlement la nature : elle doit dire la différence sexuelle, marquer la spécificité des femmes contre l'universalité des hommes, indiquer que certains métiers, certaines fonctions, certaines activités sont par nature réservées aux hommes. Dans cette perspective, supprimer certains mots, c'est supprimer certaines possibilités de vie et d'action pour les femmes ; et imposer le masculin générique, c'est imposer l'idée que les hommes incarnent la nature humaine. On attend de la langue à la fois qu'elle reflète la nature et qu'elle serve de « garde-fou » aux personnes qui iraient contre la nature. On la conçoit comme un produit social, mais qui doit se conformer à la nature tout en en étant la garante : elle est l'instrument par lequel les hommes se font les gardiens de l'ordre naturel, pensé comme fondement de l'ordre social.

Enfin, certains usages du langage contribuent à naturaliser certaines pratiques sociales (3). C'est ce que montre la fameuse énigme du médecin : « Un enfant et son père sont en voiture. Ils ont un accident. Le père décède pendant le trajet en ambulance. L'enfant est transporté à l'hôpital. Le meilleur médecin de l'hôpital entre dans la salle d'opération, voit l'enfant et s'exclame : "Mais je ne peux pas l'opérer, c'est mon fils !" Comment est-ce possible ? » Comme le montre un micro-trottoir réalisé par l'Institut EgaliGone en 2013⁵, la plupart des personnes interrogées ne parviennent pas à répondre à la question, alors que le médecin pourrait être la mère de l'enfant (ou son deuxième père), et qu'elles savent pourtant très bien qu'une femme peut être médecin. Cette énigme montre que le masculin ne joue pas réellement un rôle générique ou universel, mais renvoie aux seuls hommes. Ce phénomène a été très étudié pour les noms de métiers, titres et fonctions (Houdebine 1998) : l'inexistence d'une forme féminine pour désigner certains métiers (par exemple du terme « médecin ») et, vice-versa, l'incongruité de la forme masculine pour en désigner d'autres (« homme de ménage »), véhiculent l'idée que certaines

⁵ « Microtrottoir EgaliGone - L'énigme du chirurgien », vidéo mise en ligne le 6 mars 2013 par EgaliGone <https://www.youtube.com/watch?v=YebfaWkng9s> (consulté le 30/11/2020).

pratiques (les plus prestigieuses) sont réservées aux hommes. Cela contribue à naturaliser certaines pratiques et à en stigmatiser d'autres en les considérant comme contre-nature.

Ces différents exemples montrent que divers processus de naturalisation du genre sont à l'œuvre dans diverses pratiques linguistiques. Comment lutter contre ces processus ? Si analyser le pouvoir du langage constitue un premier pas, montrer qu'un phénomène n'est pas « naturel » mais « socialement construit » ne suffit pas à affaiblir son pouvoir structurant, et déconstruire l'oppression demande que l'on développe des contre-pratiques. Nous nous concentrerons ici sur diverses formes de langage non-sexiste et de queerisation de la langue.

Pratiques de dénaturalisation

Déstabiliser le genre

Il existe différentes stratégies linguistiques féministes contre la naturalisation du binarisme de genre et de l'oppression. Une première stratégie consiste à combattre le sexisme de la langue sur les plans grammatical, lexical, sémantique et discursif. D'un point de vue institutionnel, les questions du féminin des noms de métiers, titres et fonctions, ainsi que de la rédaction non sexiste de textes officiels, ont été discutés dans les espaces francophones, avec une avance notable du Québec, où l'Office de la langue française publie dès 1985 un guide de rédaction non sexiste. En France, la féminisation, promue par des linguistes comme Anne-Marie Houdebine (elle participe notamment à la commission de terminologie présidée par Benoîte Groult, qui produit une circulaire relative à la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions le 11 mars 1986 ; voir Houdebine 1998) fait l'objet de controverses particulièrement virulentes (notamment de la part de l'Académie française : voir Candea, Chevalier et Duverger 2015), et la question du « langage inclusif » fait encore débat, même s'il est aujourd'hui présent dans l'espace non militant (dans des campagnes d'affichage public, certaines institutions, etc.).

Si l'on déplace l'attention des débats officiels et des tentatives de réglementer la langue vers les pratiques des locu-

teurices, on observe une variété qui dépasse largement la question de la féminisation des noms de métiers, et une inventivité qui ne se restreint pas au seul « langage inclusif ». Depuis plusieurs décennies, de nombreux collectifs féministes utilisent et promeuvent des formes non-sexistes ou queer, dans des textes, des brochures et des fanzines, des affiches, des tracts, des slogans, voire dans le nom donné à ces collectifs (par exemple le collectif « 8 mars pour tou·te·s », créé en 2012 à Paris pour organiser, lors du 8 mars, une manifestation féministe plus inclusive que celle organisée par des associations féministes institutionnelles, dans un contexte où ces dernières mettent en question la participation des femmes voilées et des travailleuses du sexe au mouvement féministe). Julie Abbou (2011, p. 105), dans sa thèse sur l'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires, constate que la féminisation est une pratique très rare avant 1990, qui se développe dans les années 1990 pour devenir massive dans les années 2000. Elle souligne la variété des formes proposées dans les brochures :

Lieu d'expérimentation scripturale, non surveillée, la féminisation qui s'y fait jour n'est pas standard : on féminise davantage, autrement, on teste de nouvelles pratiques de la langue et on les justifie (parfois dans des brochures consacrées à cette question). On fait donc apparaître les femmes, mais surtout, on interroge les catégories de genre, en s'adressant tout à la fois à un entre-soi politique, mais aussi à un lectorat anonyme, plus large. (ibid., p. 103-104)

La variété et la non-homogénéité de ces formes est particulièrement visible dans les infokiosques militants⁶. Sur la plateforme www.infokiosques.net, par exemple, une brochure

⁶ L'infokiosque est un espace de diffusion en libre accès ou à prix libre de fanzines et de brochures politiques, très répandu dans les milieux militants notamment anarchistes, queer, féministes (par exemple dans les festivals), qui peut être virtuel, comme le site internet www.infokiosques.net. Les brochures sont souvent anonymes ou signées par des collectifs, mais elles peuvent aussi proposer des extraits ou des traductions de livres difficiles d'accès par leur langue ou par leur prix. Les lecteurices sont invité·e·s à diffuser et à reproduire massivement les textes, pour diffuser le savoir, se l'approprier pour en faire un outil dans les luttes concrètes.

titre « Nous sommes touTEs en devenir »⁷ à côté d'une autre qui titre « Soutenir un-e survivant-e d'agression sexuelle »⁸.

Des croisements avec le monde académique sont opérés par des collectifs d'étudiant·e·s et des chercheur·e·s militant·e·s, qui s'interrogent notamment sur la manière d'utiliser (et de faire accepter) le langage inclusif, la féminisation ou la queerisation du langage dans les travaux académiques. Des ateliers de réflexion et d'écriture sont proposés dans certaines universités (lors de la festival⁹ Mœurs Attaque à Paris 8 ou de la Queer Week à Sciences Po Paris), et certains espaces éditoriaux, comme *GLAD! Revue sur le genre, le langage et les sexualités*, défendent et promeuvent l'exploration linguistique de formes plurielles visant à questionner et dénaturiser le genre¹⁰.

Dans cette variété d'initiatives, on constate l'hétérogénéité et la pluralité des formes mobilisées et des effets politiques recherchés. Il existe, par exemple, diverses formes linguistiques qui cherchent à combattre l'invisibilisation des femmes et la masculinisation de la langue pour représenter également les deux genres :

- l'addition ou la juxtaposition des deux formes (« Bonjour à toutes et tous », « Bonjour à tous/toutes ») ;

- l'alternance du masculin et du féminin générique ;

- l'usage simultané des deux genres pour les déterminants, noms et adjectifs, qui peut prendre différentes formes selon les préférences personnelles des locuteurices (ce qui leur paraît le plus lisible, par exemple), ce qui leur est familier, et le sens politique qu'ielles donnent à cette pratique (« Bonjour à tou(te)s », « Bonjour à tou·te·s », « Bonjour à tou·tes », « Bonjour à tou-te-s ») ;

- l'accentuation du féminin pour lutter contre son invisibilisation (« Bonjour à touTEs »), voire le choix du

⁷ <https://infokiosques.net/spip.php?article724> (consulté le 30/11/2020)

⁸ <https://infokiosques.net/spip.php?article793> (consulté le 30/11/2020)

⁹ Les organisateurices avaient choisi de parler de « la festival » au féminin.

¹⁰ Voir la rubrique « Marquage du genre » de la politique éditoriale de la revue : <https://www.revue-glad.org/78#tocto3n7> (consulté le 30/11/2020)

féminin générique, qui ont une dimension plus conflictuelle que les précédentes.

Dans le même sens, on peut préférer l'accord de majorité (« Trois femmes et un homme sont venues ») ou l'accord de proximité (« Le Soleil et la Lune sont belles ») au masculin universel.

Mais l'on peut aussi considérer que ce qui pose problème, c'est moins la non-représentation des femmes dans la langue que l'existence du genre. L'approche précédente apparaît alors insuffisante, puisqu'elle maintient le binarisme de genre ainsi qu'une représentation de la langue comme reflet d'une réalité prédiscursive. Des stratégies sont alors développées qui visent à abolir le genre, ou à faire proliférer les formes pour le queeriser.

Pour abolir le genre, on peut trouver des stratégies discursives d'évitement, comme l'usage de mots épicènes individuels (« une personne ») ou collectifs (« le public ») et l'usage de formes impersonnelles qui permettent de ne pas utiliser de pronom (« Il faut partir » ou « C'est le moment de partir » plutôt que « Il/elle doit partir » ; « Les élèves à qui je donne cours plutôt que « Les élèves auquel·le·s je donne cours », etc.)

À ces stratégies peut s'ajouter la création de formes neutres : l'exemple de la création d'un pronom de genre neutre en Suède, « *hen* », est souvent allégué pour la création d'un pronom de ce type en français (« *ul* », « *ol* », « *ols* »). Inspirées par ce qui est pratiqué dans d'autres langues (notamment en espagnol et en italien, où le genre est marqué par une lettre, comme « *a* » ou « *o* », que les locuteurices remplacent ou suppriment : « *amic@* », « *amic** », « *amicx* »), certaines personnes adoptent un accord neutre (« *touxs* »).

Une autre direction possible consiste à utiliser les marques linguistiques de genre pour subvertir et contester le binarisme du genre, donc à développer une approche queer du genre dans et par l'usage de la langue. On peut penser, par exemple, à la création de formes hybrides pour les pronoms (« *ille* », « *ielle* », « *yel* »), les substantifs (« *lecteurice* »), les déterminants (« *toustes* »), les adjectifs (« *heureuxses* »).

Pouvoir transformateur

Ces différentes stratégies, si elles tendent dans des directions différentes (visibiliser les deux genres, abolir le genre ou faire proliférer les genres), sont en réalité souvent mêlées dans les pratiques des locuteurices, et l'on constate fréquemment, dans les usages, l'hybridité de ces formes discursives. Ces pratiques sont des manières de déstabiliser le binarisme de genre : elles visibilisent le processus de construction, d'imposition voire de naturalisation du genre dans la langue. Elles mettent en question à la fois l'évidence du genre et la nécessité du binarisme pour parler, communiquer, être compris·e. Leurs partisan·e·s soulignent ainsi que leurs textes sont compris des lecteurices, contrairement aux arguments d'illisibilité et d'inintelligibilité de leurs opposant·e·s. Illes mettent aussi en évidence le fait que, dans la pratique ordinaire, les usages sont plus fluides que ne le veut la grammaire.

De plus, ces pratiques mettent en évidence le conflit social existant contre la prétention au consensus, ainsi que la richesse du conflit contre la recherche même du consensus. Alors que la nécessité d'une forme d'accord est souvent supposée comme fondement nécessaire à la pratique de la langue, ces pratiques mettent en évidence des cas où l'accord prétendu n'est que l'équilibre précaire d'un rapport de force ou le résultat de processus d'imposition violents et contraignants, et soulignent la fécondité des conflits, de l'invention d'usages alternatifs.

Charles Goodwin et Don Kulick ont montré que considérer le conflit comme un dysfonctionnement ou une exception est un préjugé qui entrave notre appréhension de nombreux phénomènes linguistiques (cité dans Eckert et McConnell-Ginet 2013, p. 119). Ce préjugé pose aussi problème sur le plan politique (nier l'existence et la fécondité du conflit, ce n'est pas supprimer le conflit réel et le rapport de force existant, mais imposer un *statu quo* en faveur de l'ordre dominant). Comme le souligne Sara Ahmed (2012 [2010], p. 83), la féministe est souvent présentée comme une figure « rabat-joie », « parce qu'elle révèle au grand jour que le bonheur a pour fondement l'effacement des signes de mésentente ». Les pratiques linguistiques et discursives féministes présentées plus haut

constituent de telles révélations du conflit et de la mésentente sur la langue (contre l'idée que cette dernière serait un outil neutre de référence et de communication) et l'ordre social.

Enfin, ces pratiques déstabilisent le binarisme de genre en mettant en évidence ce qui lui échappe et lui résiste déjà, et en ouvrant de nouvelles possibilités pour se parler et pour se vivre. Mariel Acosta, qui a travaillé sur les morphèmes de genre inclusif dans des textes anarchistes en espagnol, montre que ces modifications de la langue visent à contester et abolir le binarisme de genre en le supprimant de notre langue, en parlant déjà contre lui ou sans lui. En ce sens, elles constituent des « politiques de préfiguration », expression qu'Acosta (2018) reprend au répertoire militant anarchiste, et qui désigne une forme d'intervention consistant à faire exister en un certain lieu localisé l'utopie à laquelle on aspire :

Principe fondamental : Ne dites pas, montrez ! [...] faire l'expérience concrète du changement souhaité [...] Après tout, on ne peut pas créer un monde que l'on n'a pas encore imaginé. Et c'est encore plus savoureux si on y a déjà goûté [...] L'idée n'est pas de dépeindre un joli tableau avec plein de licornes et d'arcs-en-ciel, mais de mettre en avant un fragment de quelque chose de visionnaire, de désirable, juste au-dessus du royaume du possible – de telle sorte que votre action écarte les intérêts investis qui empêchent sa réalisation. (Boyd et Mitchell 2015 [2013], p. 60-61)

Ces pratiques linguistiques attaquent les habitudes qui nous attachent à l'ordre des choses existant en montrant qu'autre chose est possible, réalisable et désirable. Elles ne se contentent pas de critiquer l'oppression mais nous font faire l'expérience d'autre chose ici et maintenant.

Ainsi leur pouvoir transformateur tient-il à ce qu'elles contribuent à déstabiliser la naturalisation du genre dans la langue, à mettre en évidence l'existence de conflits dans la communauté sociale et linguistique, et à faire exister de nouveaux possibles.

Références

- Abbou Julie (2011). *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires. Pratiques d'écriture et métadiscours*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université d'Aix-Marseille.
- Acosta Mariel et Cuba Ernesto (2018). « L'agitation du quotidien », *GLAD!*, 4 <https://www.revue-glad.org/1074> (consulté le 30/11/2020).
- Ahmed Sara (2012 [2010]). « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) ». *Cahiers du Genre*, 53 : 77-98.
- Austin John L. ([1962] 1991). *Quand dire, c'est faire*. Paris, Seuil.
- Beauvoir Simone de ([1949] 2007). *Le deuxième sexe II*. Paris, Gallimard.
- Benveniste Émile (1996). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- Berger Peter L. et Luckmann Thomas ([1966] 2012). *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin.
- Boyd Andrew et Mitchell Dave Oswald (éd.) ([2013] 2015). *Joyeux Bordel*. Paris, Les Liens Qui Libèrent.
- Butler Judith ([1990] 2005). *Trouble dans le genre*. Paris, La Découverte.
- Butler Judith ([1993] 2009). *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*. Paris, Amsterdam.
- Butler Judith ([2015] 2016). *Rassemblement : pluralité, performativité et politique*. Paris, Fayard.
- Candea Maria, Chevalier Yannick et Duverger Sylvia (dir.) (2015). *L'Académie contre la langue française : le dossier féminisation*. Donnemarie-Dontilly, iXe.
- Clastres Pierre (1966). « L'arc et le panier ». *L'Homme*, 6 (2) : 13-31.
- Dorlin Elsa (2009). *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*. Paris, La Découverte.
- Duchêne Alexandre et Moïse Claudine (2011). *Langage, genre et sexualité*. Paris, Nota Bene.
- Eckert Penelope et McConnell-Ginet Sally (2013 [2nd edition]). *Language and gender*. New York, Cambridge University Press.
- Gardey Delphine et Löwy Ilana (2000). *L'invention du naturel : les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris, Éditions des archives contemporaines.

- Gérardin-Laverge Mona (2018). *Le langage est un lieu de lutte. La performativité du langage ordinaire dans la construction du genre et les luttes féministes*. Thèse de doctorat en Philosophie soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en décembre 2018.
- Gérardin-Laverge Mona (2020). « Dénaturiser ne suffit pas : critique de la "nature" et perspectives de lutte ». In Genel K., Vuillerod J.-B. et Wezel L., *Retour vers la nature ? Questions féministes*. Lormont, Le Bord de l'eau : 41-58.
- Greco Luca (2011). « L'homoparentalité entre parenté, genre et langage : différenciation et binarité dans les procédés d'appellation et décatégorisation du lien parental ». In in Duchêne A. et Claudine M., *Langage, genre et sexualité*. Paris, Nota Bene.
- Greco Luca (2014). « Les recherches linguistiques sur le genre : un état de l'art ». *Langage et société*, 148 : 11-29.
- Guillaumin Colette (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté-femmes.
- Haraway Donna ([2003] 2010). *Manifeste des espèces de compagnie : chiens, humains et autres partenaires*. Paris, L'Éclat.
- Houdebine Anne-Marie (éd.) (1998). *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d'autres langues*. Paris, L'Harmattan.
- Keucheyan Razmig (2007). *Le constructivisme : des origines à nos jours*. Paris, Hermann.
- Lakoff Robin (1973). « Language and Woman's Place ». *Language in Society*, 1/2: 45-80.
- Maréchal Sylvain ([1801] 2007). *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*. Paris, Mille et une nuits.
- Michard Claire et Ribery Claudine (1982). *Sexisme et sciences humaines : pratique linguistique du rapport de sexe*. Lille, Presses universitaires de Lille.
- Michard Claire (2000). « Sexe et humanité en français contemporain : La production sémantique dominante ». *L'Homme*, 153 : 125-152.
- Pheterson Gail (2010). *Femmes en flagrant délit d'indépendance*. Quincy-sous-Sénart, Tahin Party.
- Plumwood Val (1993). *Feminism and the mastery of nature*. London, Routledge.

- Viennot Éliane (2017). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly, iXe.
- Virey Julien-Joseph (1802). *De l'éducation publique et privée des Français*. Paris, Détéville.